

Le Crédit Mutuel, partenaire de l'installation des agriculteurs.

Créé par des agriculteurs, le **Crédit Mutuel** entretient ses valeurs fondatrices, qui en font aujourd'hui l'une des banques les plus solides en France.

Notre développement sur le marché de l'agriculture et de la viticulture se poursuit en se basant sur ces mêmes valeurs : **mutualisme, proximité, innovation, savoir-faire.**

Partenaire des exploitants agricoles, **nous accompagnons au quotidien l'activité et les projets de nos clients dans une démarche de conseil personnalisé.**

2^e banque de l'agriculture, avec plus de 2000 caisses et une implication rurale forte, le Crédit Mutuel est un élément moteur de l'économie agricole et du monde rural en France.

Le **Crédit Mutuel Massif Central** regroupe les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de l'Aveyron.

Vous bénéficiez ainsi d'une structure spécialisée avec des interlocuteurs disponibles dont un conseiller dédié, un accompagnement personnalisé et des conditions préférentielles.

Vos interlocuteurs dans l'Allier :

- **Bassin de Moulins-Yzeure : Mélanie Barage Le Fleche**
Tél. : 06.77.41.63.72 – Courriel : melanie.baragelefleche@creditmutuel.fr
- **Bassin de Cusset-Vichy : Stéphane Thoral**
Tél. : 06.85.84.12.40 – Courriel : stephane.thoral@creditmutuel.fr
- **Bassin de Commentry-Montluçon : Blandine Aumaréchal**
Tél. : 06.85.84.12.39
Courriel : blandine.aumarechal@creditmutuel.fr
- **Centre d'Affaires Agriculture** Courriel : cmmccaa@creditmutuel.fr

(3) Installation aidée : vise à soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur première installation et à favoriser la viabilité économique de leur projet. Cette aide est financée par les crédits européens sur le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et des crédits nationaux. (4) DJA : dotation jeune agriculteur.

Crédit Mutuel

Massif Central



Un accompagnement personnalisé S'installer en agriculture

Les différentes étapes à réaliser

